

## ANNEXE AUX COMPTES DE L'EXERCICE 2021

### 1. OBJET STATUTAIRE ET MISSION SOCIALE DE L'ASSOCIATION

- Les statuts, approuvé par l'AGO du 16 mai 2009, ont pour objet « *de contribuer à l'application effective des Droits de l'Homme consacrés par la Déclaration Universelle, et d'entreprendre toute action visant à l'humanisation des prisons dans le monde en procurant aux personnes détenues une assistance au niveau moral et matériel, ainsi qu'à l'insertion de ces personnes après leur libération* ».
- La mission sociale comprend donc la visite régulière des prisonniers africains, et le budget des activités alloué à chaque pays permet aux visiteurs bénévoles d'améliorer les conditions de vie en prison. Elle comporte, aussi, des frais de coordination des équipes de visiteurs ainsi que des missions d'animation et de supervision. De plus, des fonds peuvent être alloués pour des travaux, des séminaires et de la formation ou des rencontres. Aucune mission sociale n'est effectuée en France, l'action à l'étranger se fait directement sans versement à des organismes intermédiaires.

### 2. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE 2021

L'exercice écoulé a de nouveau été marqué par la pandémie mondiale de COVID qui n'a pas permis le bon déroulement des missions in situ, seule la République de Côte d'Ivoire a pu bénéficier d'une visite des responsables français de la RCI car le projet C2D Justice, conclu avec l'état Ivoirien, prenait fin. Les pays les plus touchés par la pandémie sont au premier rang, le Mali et la RCI, puis à égalité le Togo, le Niger et le Burkina Faso (ce dernier a néanmoins pu recevoir une visite de contrôle en fin d'année 2021), et pour finir le Bénin. L'insécurité de plus en plus forte dans certains pays a imposé des interdictions de circuler pour les Responsables Pays de PRSF. Il a donc été maintenu le mode de communication passant par internet pour l'ensemble des coordinateurs nationaux en visioconférence et/ou par des applications de réseaux sociaux, éliminant ainsi des surcoûts, déjà initié en 2020 ; le système a bien fonctionné et a permis de maintenir le contact et quelques activités, certes diminuées par les accès rendus limitatifs dans les prisons. De même, les membres du bureau de PRSF ont maintenu le groupe social lui permettant de communiquer, en interne, même sans présentiel au siège, malgré la reprise des réunions in situ.

Il faut aussi mettre en avant une diminution conséquente des dons reçus (environ 31 %), notamment par les donateurs individuels, suite à des décès ou une chute de revenus. Il faut aussi envisager, pour 2022 une possible absence de dons émanant des Fondations ou des Collectivités locales.

Le fait essentiel de cette année 2021 repose sur l'achèvement des travaux du projet C2D Justice, le 30 juin et la clôture officielle des comptes du projet.

### 3. METHODE GENERALE

- Convention de principe

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation ; permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ; indépendance des exercices ; conformité aux règles d'établissement et de présentation des comptes annuels, en conformité avec l'article 833-2 du règlement de l'ANC n° 2014-03 relatif au plan comptable général. La comptabilité de PRSF s'est mise en conformité avec le règlement n° 2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, applicable depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020. L'association ne détient aucun actif incorporel, corporel et financier inaliénable, ni aucune donation temporaire d'usufruit.

- Méthodes d'évaluation et de présentation

Les subventions sont comptabilisées dès lors qu'elles sont accordées (décision d'attribution reçue) par l'utilisation du compte « organismes financeurs – subventions à recevoir ».

Les dépenses réalisées sont enregistrées en « charges sur financements obtenus » et le solde en « engagements à réaliser » avec contrepartie au passif dans un compte « fonds dédiés ».

#### 4. TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS

Rubrique Immobilisations	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Immobilisations financières	1 383,00	0	0	1 383,00
Véhicule en Côte d'Ivoire	5 732,00		0	5 732,00
Total	7 115,00	0	0	7 115,00

Rubrique Amortissements	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Véhicule en Côte d'Ivoire	5 732,00	0	0	5 732,00
Total	5 732,00	0	0	5 732,00

#### 5. TABLEAU DES PROVISIONS

Poste décomposé en :

- « provisions pour charges futures sur projets » dans le cas des projets qui ne sont pas financés en intégralité par les bailleurs de fonds. La part de financement de PRSF est provisionnée pour chaque contrat (et mise à jour chaque année dans le cadre des projets pluriannuels : seul le montant restant à engager est inscrit).

- « provisions pour risques opérationnels sur projets » en cas de rejet de dépenses par les bailleurs de fonds après audit. 5% du solde (= montant non audité et non validé par le financeur) de la part financée par le bailleur de fonds est provisionnée pour chaque contrat.

rubrique	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Provisions pour charges futures sur projets	1 500,00	0	1 500,00	0.00
Provisions pour risques opérationnels sur projets	0	0	0	0.00
Total	1 500,00	0	1 500,00	0.00

#### 6. TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS

Le seul projet signé, en cours de réalisation en 2021, est le projet de RCI C2D-Justice. La clôture dudit projet a été effective le 30 juin 2021. Les comptes ont été vérifiés par l'état Ivoirien à travers son Unité de Coordination et n'ont été connus qu'à la fin de l'exercice 2021. Les rejets de dépenses (5 404 €) et le solde de subvention à recevoir (6 022 €) figurent dans les comptes au titre d'un Décompte Général Définitif non encore agréé par PRSF au 31.12.2021.

## Sur subventions

Rubrique	Signature convention	Fonds à engager n-1	Attribution en cours d'exercice	utilisation en cours d'exercice n	Part non consommée sur projets achevés	Fonds restants à engager	Fonds restants à recevoir
CI-C2D JUSTICE	0	80 896,12	0	80 896,12	0	0	0
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>80 896,12</b>	<b>0</b>	<b>80 896,12</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

## Sur dons manuels affectés :

rubrique	Fonds à engager N-1	fonds à engager n	utilisation en cours d'exercice n-1	utilisation en cours d'exercice n	solde restant à engager
	0	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Les projets pour sur dons manuels affectés ont tous été clôturés depuis maintenant 3 années.

### **7. DÉTAIL "PRODUITS À RECEVOIR" (9.253,02€) ET DÉTAIL "CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE" (0,00 €)**

La décomposition du montant total des produits à recevoir est la suivante :

- Encaissements Paypal non crédités au 31.12.2021 : 1.720,37 €
- Encaissements de chèques donateurs non crédités au 31.12.2021 : 1.510,00 €
- Versement par l'UCP au titre de la gestion du projet CI-C2D Justice : 6.022,65 €

*A noter : Le versement des produits à recevoir de l'exercice N-1 a été régulièrement enregistré de même que la liquidation des charges constatées d'avance.*

### **8 . DÉTAIL « COMPTE FOURNISSEUR » (11 787 €)**

- 4 387 € : Ce montant correspond à la retenue de garantie effectuée sur les entreprises en charge de la mise en œuvre du projet CI-C2D JUSTICE qui va être remboursée courant de l'année 2022 après la clôture définitive du projet
- 7400 : Fournisseur Factures non parvenues

### **9 . DÉTAIL "AUTRES" AU PASSIF DU BILAN (5.620 €)**

Ce poste reprend divers éléments :

- 5.404 € qui concerne le règlement que PRSF doit effectuer à l'UCP, au titre de la gestion du projet C2D pour les dépenses refusées lors du contrôle de l'arrêté des comptes du projet C2D Justice en RCI.
- 125 € de dette au Mali pour un montant de dotation non encore versé à B. Jacquin au 31.12.21
- 91 € devrait être reversés au titre du projet « Un monde par tous » au Togo.

## 10 . DÉTAIL "FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS - FNP" (7.400,00 €)

- TRAVAUX BILAN (siège)	2.350,00 €
- COMMISSARIAT AUX COMPTES (siège)	4.000,00 €
- TRAVAUX SUR LA CLOTURE C2D	1.050,00 €

## 11 . INFORMATIONS CONCERNANT LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

- estimation du bénévolat :

Administrateurs et collaborateurs bénévoles = 15 750 €  
(25 h par semaine pour les 5 membres du bureau, pour un SMIC horaire de 15,00 € et 42 semaines)

Pour les 14 Responsables pays = 26 460,00 €  
(3H par semaine x 14 soit 42 h x 10,15 € et 42 semaines)

Équipes-terrain = 924 €  
(5 heures mensuelles pour 11 coordinateurs x 42 semaines sur la base d'un smic local à 35 000 FCFA soit 56,00 €)

Au total, l'estimation du bénévolat en France et en Afrique représente 43 134 €.

## 12 . COMMENTAIRES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

- En regard du compte « produits exceptionnels » (102 631 €) :

- Cette somme correspond à la part consommée sur budget C2D, la contrepartie venant en diminution du poste de « fonds dédiés » pour un montant total de 80 896,12 €.
- Le reste correspond à l'encaissement de produits sur exercices antérieurs (3 211,50 €), au versement d'un acompte de l'UCO sur le projet en RCI (11 891,00 €), au remboursement à recevoir du solde de frais de gestion sur le projet RCI (6 022,65 €) et à un versement d'indemnité pour la pandémie de Covid en RCI (610,00 €), toujours dans le cadre du projet.

## 13 . MÉTHODE D'ÉTABLISSEMENT DU COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES (CER)

### a) Les emplois (colonne 1 du CER)

Les charges du compte de résultat analytique sont ventilées sur les différentes rubriques d'emplois.

- Il en résulte la répartition suivante :
  - 83,9 % - Mission sociale (appui aux activités courantes en Afrique, gestion des projets, sensibilisation)
  - 2,8 % - Recherche de fonds
  - 13,3 % - Fonctionnement et honoraires en l'absence de salarié
- La même clé de répartition est utilisée pour les dépenses relatives aux locaux.
- Les autres charges en France sont ventilées en fonction de leur destination telle qu'elle ressort des enregistrements comptables.
- Les autres charges Afrique et les charges sur financements obtenus sont intégralement affectées à la mission sociale.

### **b) Les ressources (Colonne 2 et 4 du CER)**

Les ressources du compte de résultat analytique sont ventilées dans les différentes rubriques.

- Les ressources collectées auprès du public se répartissent uniquement en Dons manuels non affectés (y compris via le site internet), et Autres produits liés à l'appel à la générosité du public (collectes en numéraire à l'occasion d'évènements).
- Autres fonds privés : dons reçus de mécènes et fondations.
- Subventions et autres concours publics : les subventions reçues ou faisant l'objet d'engagements signés.
- Autres produits : prestations de service, produits financiers, produits exceptionnels et vente d'artisanat

L'ensemble des ressources collectées dans l'année auprès du public (colonne 2) sont utilisées dans l'année (colonne 4) compte tenu d'un niveau de charges fixes en France et en Afrique de l'association supérieur à la collecte.

### **c) L'affectation par emploi des ressources collectées auprès du public (colonne 3 du CER)**

Les ressources collectées auprès du public sont ventilées en emplois au prorata des emplois globaux de l'association.

## **14 . PERSPECTIVES CONTINUITÉ D'EXPLOITATION ET COVID**

En 2021, comme en 2020, nous n'avons pas pu partir en mission, hormis en Côte d'Ivoire et au Burkina Faso.

En 2022, la fin de la pandémie nous permet d'envisager des missions dans certains pays. En effet, l'insécurité au Mali, au Burkina interdit toute mission en ces pays.

Comme approuvé lors de la dernière AG en 2021, nous organisons un séminaire en novembre 2022 rassemblant l'ensemble des coordinateurs africains ainsi que des personnes mandatés au niveau du siège de PRSF.

L'objectif de ce séminaire est d'écrire le futur de PRSF dans les années à venir en modifiant son organisation, privilégiant le rôle des coordinateurs nationaux, avec des animateurs par pays en soutien, et conseil des coordinateurs nationaux

Sont prévus une seule mission regroupant le Bénin et le Togo, une mission au Niger, une mission en Côte d'Ivoire à la suite du séminaire et une mission en Guinée.

Les missions, plus courtes, feront l'objet d'une réunion avec l'ensemble des responsables des équipes terrain, et de prises de contact avec la société civile (Administration pénitentiaire, ambassades, AFD....).